

Entre vous et nous..

Pense bête, décor, frigo, mur, bureau, image..
365 jours,
12 mois,
52 semaines,
5€00
ou plus, ça dépend, soutien, participation, engagement...

à offrir!
à s'offrir!

Le Nouveau Journal
Pays de Fayence

2012
Le Calendrier



Le calendrier 2012 du
Nouveau Journal

Attention ... le prochain thème sera sur les paroles de femmes ! Célèbres ou inconnues, envoyez vos réflexions.
On compte sur vous !



Bulletin d'Adhésion - Soutien

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse Internet : _____

ADHESION:

17 euros pour 1 personne

24 euros pour un couple

30 euros pour 1 personne morale

Libre pour personnes en difficulté (sans justificatif)

SOUTIEN POUR LE NOUVEAU JOURNAL DU PAYS DE FAYENCE:

Montant libre:.....

Chèques à l'ordre de « l'association Le Clos »

Date : _____ Signature

Vos contacts:

Association « Le Clos »

BP 17 83440 Montauroux tél. 06 83 45 71 22



Numéro 12- Dépôt légal à parution - Le Nouveau Journal Pays de Fayence est une publication de "Le Clos" (association loi 1901) BP 17 - 83440 MONTAURoux - Directeur de la publication Hervé SOULIERS - ISSN: 2105-8024 . Impression: Bosshard, Mougins

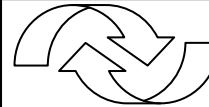
Association Le Clos

BP 17

83440 Montauroux

Numéro 12- automne 2011

Le Nouveau Journal Pays de Fayence



Journal Associatif d'informations,
de communications et de débats.



EDITO

Marie-France Frasson,
Montauroux*

Le NJ et la liberté d'expression ...

Article 19 de la Déclaration

Universelle des Droits de l'Homme 1948:

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Ann Cooper, directrice du C.P.J. (Comité pour la Protection des Journalistes) a mené son enquête dans le monde et révèle les dix pays maîtres de la censure. « La population de ces pays, dit-elle, est quasiment isolée du reste du monde par des dirigeants autoritaires qui musèlent la presse et étranglent l'information grâce à des lois répressives, la peur et l'intimidation. » Cf. : www.cpj.org. Notons que RSF (Reporters Sans Frontières) a établi son classement sur 178 pays, et qu'il se trouve que la France occupe la 44ème place ... Cf. : www.RSF.org

Forts de cet article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et du constat mis en évidence par Ann Cooper et RSF, nous ne pouvons que nous féliciter de la chance que nous avons, ici, dans notre canton de posséder ce magnifique (oui oui oui) outil qu'est le Nouveau Journal. Il est indépendant et vous donne la parole, qui « ne s'use que si l'on ne s'en sert pas ». Sa seule restriction est sa Charte, qui, en somme n'est qu'un garde-fou qui évite les dérives qui feraient vite de ce media un journal médiocre.

Nous avons, chez nous, le droit de nous exprimer : utilisons-le !

Nous avons, ici, un outil pour nous exprimer : utilisons-le ! Cet outil est rare, et, grâce à vous, de qualité : profitons-en !

* Vice Présidente du Nouveau Journal.

Ce laid qui pollue !

Parce que cela est déjà visible, ou parce que cela s'entend plus nettement de projet en projet, et parce que **trop c'est trop !**

Lecteurs et Associations dénoncent...

Articles en pages 3, 9 et 10



Fait pas bon être un piéton !



Où l'on reparle de la dangerosité de la RD 562. Coup de gueule et propositions concrètes....

Articles en pages 5 et 10

Un lieu de culte pour les musulmans du Canton ?

Faites vous votre opinion...

Article en page 6

Entre vous et nous..

Le NJ dans les dépôts

Comme nous l'avions annoncé dans le NJ 11, ce numéro (contenant 16 pages au lieu de 20) est exclusivement distribué aux adhérents de l'association. 11 000 exemplaires ont été toujours imprimés et seront mis à disposition dans des dépôts* dans tous les villages du canton. Nous économisons ainsi **près de 1000€ par numéro** sans léser les adhérents (à jour de cotisations) qui recevront toujours le NJ par courrier.



Au domaine de Tassy...

DIMANCHE
23 Octobre
à partir de 12h00

Le Nouveau Journal
Pays de Fayence
Animation musicale

10 € **SOUPE AU PISTOU**
De Monsieur JC Bressi

Apporter couverts, verres et assiettes

Inscriptions au 06 83 45 71 22



Des pots pour le NJ

Et oui, près de 150 personnes ont bu un pot autour de la plancha fin août à la chapelle des Selves. Super ambiance musicale et rencontres conviviales au bénéfice du NJ.



Ça voyage au NJ !



Dominique, un des multiples piliers du NJ, a quitté le canton pour une année. Pas pour une année sabbatique mais pour une année britannique. Dom et sa famille sont en effet partis chez nos voisins spécialistes de l'ovalie, du pudding et de la conduite à gauche... Cela ne signifie pas qu'il oublie le NJ, bien au contraire. Les techniques de communications modernes (qu'il maîtrise avec brio) permettent de garder le contact et de participer aux diverses tâches du NJ, en particulier sur le site internet.

Malgré cela, l'équipe du NJ est unanime : vivement son retour !



Vos contacts: Association « Le Clos »
BP 17 83440 Montauroux tél.: 06 83 45 71 22

Le Site Internet :
la complémentarité

www.nouveau-journal.org

*RETROUVEZ

Le Nouveau Journal
Pays de Fayence

en dépôt chez les
commerçants et mairies
du Pays de Fayence

Callian: Gam Vert, Le cercle
Mons: Mairie.
Montauroux: Bar du Clos, Mairie, le Guarana, MPT, Centre Espace (boulangerie chez Bernard, chez Mr Bloch).
Seillans: Tabac/ Presse, Mairie.
Tourrettes: Bar le Latitude, Marché paysan, les Terrasses.
Fayence: Bar de la Gare (Pelassy), Tabac le Lob (chez kiki), le petit Casino, le Foyer Rural.
St Paul: Bar tabac St Paul.

Et si vous avez un lieu de dépôt près de chez vous...



2



Les brèves et plus

Entretien avec Mr Tosan, maire de Bagnols.

(Propos recueillis par Eric Bourlier pour le NJ).

Alors que la ville de Bagnols engage un procès contre Pizzorno (au sujet de la décharge qui reçoit nos déchets), Mr Tosan a bien voulu nous apporter quelques éclaircissements.

« J'attends de ce procès la vérité sur l'état environnemental des sites 1,2 et 3 de la décharge de Bagnols qui gère les poubelles du pays de Fayence, ainsi que la reconnaissance des nuisances liées à sa gestion. Que le préjudice soit reconnu et quantifié afin que la commune soit indemnisée et que le « syndicat » retrouve les moyens de tout remettre en ordre. De nombreux élus locaux ont soutenu le grenelle de l'environnement, il faut désormais que ce soutien se retrouve dans les actes. C'est cette carence qui nous a conduit à saisir la justice car les administrations n'ont pas été attentives à nos demandes. Depuis au moins trois ans, si on avait amélioré la qualité de la gestion et du stockage des déchets comme le prévoit la loi, nous n'en serions pas là. C'est avant tout une question de volonté car l'augmentation du coût de la gestion des déchets va obliger les élus à prendre enfin leurs responsabilités. »



Etat des compteurs du N.J. à ce jour :

Adhérents : 538

Articles associations : 63

Coût de ce n° : 2 200 €

Articles particuliers : 119

Subvention : 0€

Articles refus charte : 16

Publicité : 0€

A noter

Suite de la p. 12

26 et 27 novembre Fête de l'Olive Le 26 : Soirée dansante. Le 27 : Visite du Moulin, dégustation des roustides et marché gourmand.

Montauroux 3^{ème} Salon de la Gastronomie et des Arts de la Table . 10h à 20h – Maison pour Tous Produits de Fêtes et régionaux, vins fins et champagnes, dégustations, démonstrations...

27 novembre Seillans 9h à 18h : Marché de Noël – Salles du couvent et du Cercle.

30 novembre au 04 décembre Seillans Bourse aux livres et jeux de société à la Salle du Couvent. Dépôt les 30 et 31 – Vente les 3 et 4. Infos : 04 94 76 87 80.

03 décembre Seillans 20h30 : Soirée théâtre-vidéo-musique « Mes 40 ans de carrière » par la Cie Rap-sode – Salle polyvalente.

03 décembre au 07 janvier Fayence Exposition « Au fil des Crèches » - Des crèches au cœur du village, sur les fenêtres, balcons, commerces... Exposition « Concours de photos la Fête du Pain 2011 » - Salle de la Renaissance.

04 décembre Fayence 8h à 17h : Le Grenier des Enfants – Place de l'Eglise.
Infos : 06 11 04 41 13 / 06 23 40 51 34

11 décembre Seillans Loto du Foyer rural à la salle polyvalente.
Fayence 8h à 17h : Marché de Noël – Espace Culturel – Infos : 04 94 76 20 08.

17 décembre Seillans Spectacle de l'Atelier théâtre de Fleurette (programmation en cours) Salle polyvalente.

14 au 31 décembre Seillans Exposition de Noël à la salle du Couvent
13 desserts et crèche animée d'André Philip.

31 décembre Montauroux 21h : Réveillon de la St Sylvestre – Salle polyvalente.
Dîner et animation « du Musette au Disco » - Tarif : 55€ / enfant 30€ Réservation OT : 04 94 47 75 90.



Les brèves et plus

Intercommunalités : la folie des grandeurs !

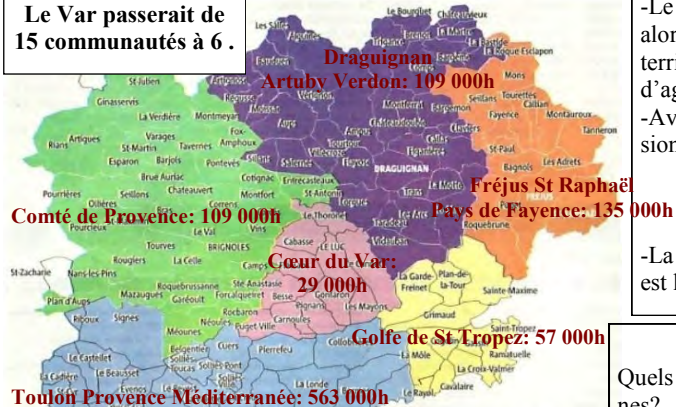
La rédaction

L'état a décidé de rattacher la Communauté de Communes Du Pays de Fayence à la communauté d'agglomération de Fréjus St Raphaël et à la Communauté de Communes Pays Mer Estérel. La principale motivation de ce choix est de faire des économies d'échelle dans un contexte économique difficile. Diminuer le nombre de communautés rentre dans le cadre de la réforme des communautés territoriales.

La majorité des communes du Pays a voté contre cette décision (seul Tanneron a voté pour). Roquebrune et Puget sont défavorables à l'entrée du Pays de Fayence dans leur Communauté de Communes.

« Il serait plus cohérent d'élargir la communauté actuelle à 10 en y intégrant les communes des Adrets de l'Estérel et de Bagnols en forêt, les communes du bord de mer n'ayant pas les mêmes spécificités. » affirment la majorité des élus du canton.

Le Var passerait de 15 communautés à 6.



-Le Pays de Fayence représenterait alors 17% de la population et 50% du territoire de la nouvelle communauté d'agglomérations.

-Avec ce futur schéma, liberté de décision et dynamique intercommunale des petites collectivités seront dilués dans la masse des nouveaux grands ensembles.

-La date limite de l'arrêt du schéma est le 31 décembre.2011.

Questions:

Quels pouvoirs pour les petites communes?

Quelles compétences pour les nouveaux grands ensembles?

Quelles participations démocratiques du citoyen dans ces nouvelles structures?

Quelle fiscalité?

...

Voir un dossier complet sur le site de M. Ratclif <http://paysdefayence.free.fr/intercommunalite/>

Romain Roubaud, un champion méconnu.

Michaël Bibérian

Le sérieux paye ! Romain ROUBAUD 28 ans, maçon, est un enfant du pays. Certains d'entre vous doivent le connaître. Sa passion est la moto.

Il a commencé la compétition en 2010 en catégorie 600cc avec une YAMAHA R6.

La même année il termine 5ème au classement général, il persévère en 2011 et après 5 podiums, 1 pôle position il gagne le championnat de France Michelin. Il est contacté pour participer au 24h du Mans les 23 et 24 Septembre 2011 où il termine 3ème de sa catégorie !

L'année 2012 s'annonce sous les meilleures auspices pour lui car il s'engage en promo sport, championnat plus relevé en catégorie vitesse sur une YAMAHA R1 (1000cc).

Si vous souhaitez aider, soutenir Romain, vous pouvez aller sur sa page facebook Romain Roubaud pilote moto.



Le courrier des particuliers

Stop à la laideur !

Mr Béranger, Callian



Après les cadeaux d'une stupéfiante laideur que notre municipalité nous a offerts dans la plaine avec Weldom, McDo, Dia et autres horreurs, voilà que nos élus s'attaquent au plateau tout au long de la route de St Cézaire, prenant prétexte de la construction de la ferme solaire sur l'ancienne décharge, pour entreprendre d'autres implantations dont la population n'a évidemment pas eu connaissance ! Exit la première partie du parcours santé, le chemin a été élargi par des engins de chantiers qui actuellement éclatent les rochers, abattent les arbres !!!

Où va s'arrêter cette escalade vers une surenchère de développements non désirés par les habitants de la commune ?

Stop à la laideur! où est passée la parole de notre maire qui, jeune élu pour son premier mandat, ne jurait que par la préservation de sa commune qui devait garder intact le charme de cette campagne désormais urbanisée de la plus laide façon ?



Montauroux, ville fleurie !!!

Lyse Bond, Montauroux

Ce matin 15 août 2011, nous sommes partis faire le tour des locaux de poubelles et centres de tri sélectifs dans un rayon d'un km autour de notre domicile.

Il s'agit du local de poubelles à l'entrée du chemin de l'Affama. Nous avons déjà envoyé un mail à la mairie de Montauroux à ce sujet, à plusieurs reprises. Et du tri sélectif à la hauteur des No 600-700 du bd du Belvédère, du tri sélectif à la hauteur des No 2000 du bd du Belvédère, et enfin du tri sélectif du chemin des Sureaux.

Nous aimerions avoir l'opinion des habitants de notre quartier devant un tel incivisme, alors qu'il y a à notre disposition une déchetterie qui fonctionne parfaitement et est gratuite pour les particuliers.

Il faut rappeler aussi qu'il existe, dans chaque village, un service de débarras des encombrants à domicile, sur simple appel à la Mairie.





LA VIEILLE RENGAINNE DES CONSERVATEURS ?

Daniel Colombo, Saint Paul en Forêt

Droit de réponse au droit de réponse



Je ne pensais pas que mon article « Coup de gueule » (page 18 du N° 10 de ce journal) allait permettre un échange avec Mr Cavallier sur plusieurs numéros. Or, comme Mr Cavallier, dans son droit de réponse (page 18 du N° 11) aborde des sujets qui ne sont « pas liés » à mon propre article, il me donne le droit, à mon tour de lui répondre. Quels sont les sujets « non liés » à l'article initial ? Ils sont principalement de quatre ordres :

- Il confond **la libre expression d'un citoyen** avec celle du porte parole d'une association. Comme si tout adhérent d'une associa-

tion ne pouvait s'exprimer qu'au nom de son association. Curieuse conception de la liberté individuelle et de la démocratie. Je précise donc que le Comité d'Initiatives Citoyennes n'a rien à voir avec mon article.

- **Il accuse le « Nouveau Journal », en s'appuyant sur un simple coup de gueule citoyen**, d'être noyauté idéologiquement par le Comité d'Initiatives Citoyennes. Il s'agit là, à mon sens, d'un grave procès d'intention car Mr Cavallier ne possède aucune preuve. Le Nouveau Journal s'exprimera certainement sur ce sujet.

- Il veut absolument mettre une étiquette idéologique et diffamatoire sur toute critique de la société. Là, l'accusation gratuite est encore plus grave car elle sous-tend que toute condamnation des inégalités aurait pour origine une idéologie communiste avec ses dérives stalinienne « **oligarchiques et sanguinaires** ». Il s'agit là de la vieille rengaine des conservateurs pour ne pas s'attaquer aux injustices. Mais en plus, Mr Cavallier se trompe « d'étiquette » car je me situe dans une mouvance altermondialiste, écologique et libertaire qui est à l'opposé de l'idéologie du communisme étatique.

- Quant au Comité d'Initiatives Citoyennes, qu'il affirme être d'extrême gauche, il se trompe encore. Il s'agit d'une association plurielle dont le président a même été candidat d'Europe Écologie Les Verts aux dernières élections cantonales en 2011 à Callas. Avant de lancer une accusation, il vaudrait mieux être informé ?

À l'heure où les urgences sociales et écologiques devraient nous inciter à dépasser certains clivages philosophiques, je regrette infiniment que Monsieur Cavallier puisse rester sur des positions polémiques privées de tout fondement. Je ne désespère pas de parvenir à nous comprendre à condition d'avoir pour but la recherche de l'objectivité.

A noter

Jean Christophe GAL, *Communauté des Communes*

Je vous informe que les Associations pour la pêche et la protection du milieu aquatique de la Belle Mouchetée et de la Fario avec les Amicales des Sapeurs-Pompiers et l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Bassin de vie de Fayence en coopération avec la Communauté de Communes du pays de Fayence organisent le dimanche 16 octobre 2011 un grand nettoyage du Lac de Saint-Cassien.

Nous donnons rendez-vous aux nettoyeurs volontaires au pont du Pré-Claou (grand pont) à partir de 8h00.

Venez équipés de bonnes chaussures, de gants et d'une bonne dose d'enthousiasme. La matinée se conclura autour d'un apéritif dinatoire.



CHASSE AU GASPI

Nicole Chelli, Caillan



Qui n'a pas jamais entendu ces mots sortis de la bouche d'une maman excédée « *va éteindre la lumière de ta chambre* »? On savait tous que ce n'était que du bon sens. Et pourtant, les grands oublient souvent cette évidence. Les grands qui ont des enseignes : vous savez les magasins, la nuit...

Comment économiser l'énergie ?

Celle qui permet, entre autre, de justifier le nucléaire !

Dans de nombreuses villes de France et d'Europe, les "Clans du néon" (voir site clanduneon.org) ont trouvé la solution : la nuit tombée, sans dégradations, ils éteignent les enseignes des magasins qui sont restées allumées pour rien !

L'économie est dérisoire mais le geste est symbolique.

Il a surtout pour but de tenter d'éveiller les consciences et les gens.

Ici aussi

Dans notre plaine, certains des magasins de la RD 562 ont eux aussi été la cible d'un clan du néon, surnommé « Les ami(e)s des étoiles ».

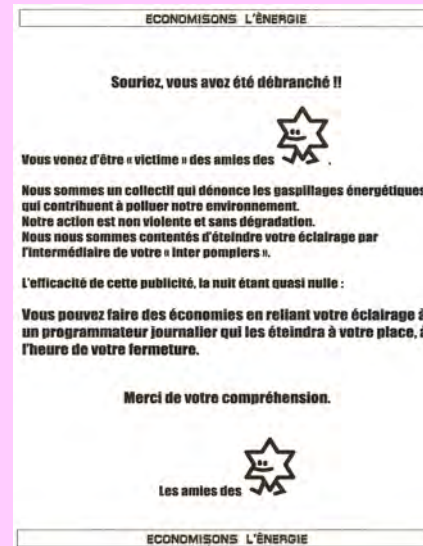
Plusieurs commerces ont vu leur enseigne lumineuse éteinte par l'intermédiaire de leur « *inter pompiers* » (interrupteur de secours extérieur pouvant couper l'alimentation électrique des enseignes) et ont retrouvé le lendemain matin, collé sur leur porte, le tract reproduit ci-dessous.

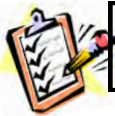
D'autres enseignes de magasins, n'ayant pas d'inter pompiers, n'ont pu être éteintes, mais ont retrouvé le lendemain matin, un tract différent du précédent, reproduit ci-dessous.

A la suite de cette action nocturne d'éteignage, certains de ces commerces ont réagi et n'ont plus allumé leur enseigne les nuits suivantes

Au nom de tous, Merci à ceux là.

Quant aux autres, il ne reste plus qu'à espérer que cet article leur fera prendre conscience de l'inutilité et de l'absurdité de ces éclairages nocturnes, sans réelle efficacité en terme de publicité, et qu'ils auront à leur tour l'idée et l'envie de ne plus les maintenir.





A noter

- 08 au 16 octobre** Semaine Varoise de la Randonnée pédestre
Le 09 : Mons « Eau, roche et sculptures » de 14h à 17h30.
Le 12 : de Seillans à Fayence par le Riou de Camandre – Inscription au 04 94 76 85 91.
- 21 octobre** **Fayence** **21h30 : Soirée Flamenco – Espace culturel – Tarif : 14€.**
Montauroux **20h30 : Concert de percussions – Maison pour tous.**
- 22 au 29 octobre** **Seillans** Festival « Musique en Pays de Fayence » - Hommage à Chostakovitch.
- 22 octobre** **Fayence** 21h : Concert par le Quatuor Brodsky à l'Eglise - dans le cadre du Festival de Quatuors à Cordes.
www.quatuors-enpaysdefayence.com
- 23 octobre** **Fayence** 15h30 : Spectacle Halloween « Merlin et Cici la citrouille » - Espace culturel – Tarif : 6€.
Montauroux 21h00 : Concert par le Quatuor Debussy à la Chapelle St Barthélémy- dans le cadre du Festival de Quatuors à Cordes.
- 24 octobre** **Mons** 21h : Concert par le Quatuor Meta 4 à l'Eglise - dans le cadre du Festival de Quatuors à Cordes.
- 29 octobre** **Seillans** Après-midi : Présentation de la soirée théâtre « Germain Nouveau, le mendiant magnifique ». 20h : Soirée Cabaret « Rêveries » - Salle polyvalente.
- 30 octobre** **Montauroux** **14h30 : Loto (Club de l'Amitié) – Salle polyvalente.**
Seillans 16h : Théâtre « Germain Nouveau, le mendiant magnifique » - salle polyvalente – par la Cie Artsénicum Théâtre – Entrée libre.
- 31 octobre au 05 novembre** **Montauroux** Ciné Festival en Pays de Fayence – Cinéma- Infos : 06 22 04 36 77 www.cine-festival.org
- 04 au 06 novembre** **Fayence** 6^{ème} Salon du Bien-être – Espace Culturel
Conférences – Rencontres avec les professionnels.
Infos : 06 11 04 41 13 / 06 23 40 51 34
- 04 au 14 novembre** **Seillans** Exposition Ferro modélisme – Salle du Cercle.
- 06 novembre** **Seillans** 18h : Conférence-vidéo « Les célébrités du Père Lachaise » – Salle polyvalente – Tarif : 5€.
- 07 au 12 novembre** **Montauroux** Bourse de Noël « Au cœur des saisons » - MPT
- 09 au 13 novembre** **Fayence** 10^{ème} Festival Africain Bagiliba (détails p.11)
- 10 novembre** **Montauroux** 18h00 : Conférence Art « Ingres, une prophétie de la modernité » - MPT – Tarif : 5€.
- 13 novembre** **Fayence** 16h30 : Conférence Connaissance du Monde « Libye, entre mer et désert » - Espace Culturel – Tarif : 7€.
- 16 au 20 novembre** **Seillans** Bourse aux vêtements d'hiver à la Salle du Couvent. Dépôt les 16 et 17 – Vente les 19 et 20. Infos : 06 72 96 23 58.
- 19 novembre** **Seillans** Spectacle par l'Atelier théâtre de Fleurette au profit du Relais Solidarité de Fayence.
- 20 novembre** **Seillans** 15h : Super Loto à la salle polyvalente (Amitié Seillanaise).
Montauroux **14h30 : Loto (Donneurs de sang) – Salle polyvalente.**
Fayence 15h00 : Le Loto des commerçants – Espace culturel.

(Suite page 15)



Le courrier des particuliers

ATTENTION GROS CULS! de M. Patrick Limoges,

La diffusion du document « BTP, le scandale des décharges illégales » d'Envoyé Spécial sur la chaîne France 2, nous a quelque peu scandalisés mais surtout effrayé sur la nature humaine ou plutôt, sur la nature de certains d'entre nous.

Dans un désir de ne pas paraître paranoïaque mais de garder quand même un certain civisme par rapport à notre environnement et de nous rassurer quant à ce type de décharge, je viens vers vous dans l'esprit de qualifier une décharge du même type, mais qui elle semble très officielle malheureusement et qui est installée depuis un certain temps sur la commune de Tourrettes.

Un balai incessant de centaines de camions traverse depuis quelques semaines la plaine du canton de Fayence en provenance de l'autoroute A8 via la D562 et en direction de la D56 reliant Tourrettes à St Paul en Forêt. En dehors du fait que cette D56 n'est absolument pas prévue pour recevoir un tel trafic et surtout de tels camions, ce qui rend son utilisation extrêmement dangereuse, c'est surtout le site où cette décharge s'est installée qui interpelle.

Ne sachant pas trop comment obtenir les informations concernant la société détentrice de ce site et toujours dans l'idée de ne pas créer de problèmes par pure paranoïa, je vous transmets ce courriel à toutes fins utiles. Le canton de Fayence n'ayant pas besoin d'une décharge pour dénaturer son image déjà bien entamée par des zones de commerces et d'industries d'une laideur indescriptible qui n'a d'égal que la centaine de panneaux publicitaires qui la jalonnent.



COUP DE GUEULE...

ATTENTION DANGER!

de Bernard Servantie, Saint Paul en Forêt



Habitant du Canton, j'apprécie vos efforts pour sauvegarder, s'il en est encore temps, l'avenir de la plaine de Fayence.

Je suis stupéfait par l'inconscience des responsables et décideurs de Fayence, Callian et Montauroux, quant à la circulation des piétons sur la D562.

Tout est fait pour la bagnole, le Conseil Général se flatte même d'en avoir amélioré la fluidité, mais qu'elle est la part réservée aux piétons: nulle.

Regardez et observez le sort qui leur est fait RIEN n'a été prévu pour leur circulation encore moins pour leur sécurité.

Je suis indigné de voir chaque jour des personnes âgées chargées de cabas, des mères de famille se frayant un passage sur les bas côtés de la route avec poussette et enfants en bas âge, des adolescents abandonnés sur des aires de stationnement des cars scolaires et qui doivent affronter les véhicules pour rejoindre leur domicile par tous les temps, il suffit d'un méchant écart, ces jeunes qui s'exposent à la mort pour rejoindre le Mac do etc...

Il y a pour toutes ces malheureuses personnes un risque mortel dont les édiles du canton, perchés dans leurs bureaux, sont entièrement responsables par insouciance ou incompétence.

AdeFa se doit de prendre ce grave problème avec toute sa force et ses compétences, n'attendez pas les morts parmi les enfants, les mères, les personnes âgées.

Interpelez les édiles, dans un premier temps AdéFa devrait s'opposer à tout projet commercial, devant le tribunal administratif, pour accès insuffisant ou inexistant pour les piétons.

Faudra t'il organiser une marche de la mort entre le rond point de la barrière et les quatre chemins?



Les brèves et plus

Ca se passe près de chez vous...

Hélène Asso, Caillan



Le 30 septembre dernier au bar le Latitude à Tourrettes (derrière Intermarché), Pauline Mougenot (native du canton domiciliée à Tourrettes) jeune réalisatrice de 19 ans nous a présenté son nouveau film: **Plats de résistance**.

Ce film documentaire a été réalisé les 14 et 15 mai dernier sur le Plateau des Glières (haut lieu de la résistance) à l'occasion du rassemblement « Resistances d'hier et

d'aujourd'hui ».

Pendant 2 jours Pauline a filmé des rencontres, des débats, le lieu et l'ambiance, personnages connus (S.Hessel, W.Bassan, D. Mermet, etc.) ou inconnus.

Le résultat est intense, clair et a captivé l'assistance nombreuse lors de la projection. « La résistance d'hier on ne nous l'apprend plus à l'école et les résistances d'aujourd'hui n'apparaissent pas dans les médias... » a-t-elle répondu lors du débat après le film.

Cette soirée organisée dans le cadre des « Repaires de là-bas si j'y suis » (Emission de Daniel Mermet sur France inter du lundi au vendredi de 15h à 16 h.), a débutée sur les tempos de « La cigale et les grandes herbes » groupe local de chanson française et s'est terminée avec TYBZ aux platines. Un moment intense où différentes facettes de notre richesse culturelle locale ont pu s'exprimer. **Le prochain « repaire » aura lieu au bar le Latitude à Tourrettes à 19 h le vendredi 28 octobre** et nous souhaitons rester dans l'esprit de ce moment fort... un grand merci à

Pascale qui nous accueille chaque fois avec gentillesse.

Contact: 06 83 45 71 22

Un lieu de culte pour les Musulmans du Canton ?

La rédaction

L'Association Rahma des Musulmans du Pays de Fayence (ARMPF) fait un appel aux dons pour lancer un projet qui comporte l'acquisition d'une maison de 130 m2 sur un terrain de 3000 m2, et un COS résiduel qui pourrait servir à la construction d'un centre socio culturel, d'une crèche et d'une mosquée à la limite de Fayence sur la commune de Tourrettes.

Le compromis d'achat a été signé le 07 Juin 2011 pour un montant de 375000 €, avec un délai de 5 mois pour réunir la somme. La date limite du compromis a été fixée au 31 octobre 2011. L'association ARMPF espère concrétiser ce projet pour les générations futures (cf. : www.armpf83.fr).

Elle est inscrite au Journal Officiel depuis le 13 Novembre 2010, après avoir fait sa déclaration à la Sous Préfecture de Draguignan le 29 Octobre 2010. L'objet est de proposer un lieu de culte décent et transparent pour l'ensemble des familles musulmanes du canton de Fayence ; l'apprentissage de la langue arabe et l'éducation religieuse ; des cours de soutien scolaires ; des activités culturelles et éducatives pour tous ; un séminaire ouvert au public pour faire connaître l'islam ; une aide aux familles dans le besoin ; permettre la réunion des familles musulmanes lors de fête ; et une aide administrative pour les personnes ne maîtrisant pas le Français.*

*Sources du Journal Officiel de la République Française.



A noter

Annonces du Foyer Rural de Fayence Tourrettes



REPRISE DES ACTIVITES

Le Foyer Rural de Fayence-Tourrettes, animé par une équipe de bénévoles, vous propose tout au long de l'année des activités sportives et culturelles, des animations, des spectacles...

5 spectacles seront proposés sur 2011/2012.

Une trentaine d'activités proposées :

Anglais, Français, Arabe, Italien, arts plastiques enfants, chorale, couture, herbes et cailloux, patchwork, Points de croix, photo, scrapbooking, peinture sur soie, Musiques, danses africaine, danses de bal folk, danses écossaises, reliure, vannerie, Gym, Step, volley ball, beach-tennis, VTT, aéromodélisme, tai ji quand, yoga...

Tarif adhésion annuelle : 26 € + 8 € par activité pratiquée (adultes) . 20 € (enfants - de 16 ans) toute activité confondue.

Contacts : **Accueil public** : Allée Mgr Fleury à FAYENCE de 9h à 12h du lundi au vendredi.

Tel : 04 94 76 58 15

Courriel : fr.fayence@mouvement-rural.org.

Site Internet :

<http://>

FESTIVAL AFRICAIN, Bagiliba

Mercredi 9 novembre

18h : pot d'ouverture Inauguration du 10^{ème} festival 1000 clubs FAYENCE Animation musicale et danses.

Jeudi 10 novembre 20h30 : Bagiciné à la MPT de Montauroux

Vendredi 11 novembre Journée des enfants

Contes

Ateliers percussions pour enfants et ados

Ateliers danses africaines - Ateliers culinaires

Création de Masques - Initiation awalé.

Ateliers de chants pour tous avec les Espoirs de Coronthie

Samedi 12 novembre

Marché d'ailleurs

Eveil musical avec les Espoirs de Coronthie

Repas africain - Ateliers divers pour enfants

Animations toute la journée sur la terrasse de l'espace Culturel à Fayence

Dimanche 14 novembre

Stage danses africaines par les Espoirs de Coronthie

Stage percussions africaines par les Espoirs de Coronthie

Pique Nique tiré du sac au Domaine de Tassy Tourrettes

Contes.



Soirée Flamenco
Luis de la Carrasca - Cie Flamenco Vivo
&
l'Association Andalouse Alhambra

Présentent

Flamenco Con Alma

VENDREDI 21 OCTOBRE 2011
20h30 - Espace Culturel - Salle Iris Barry
Organisation: DAPEC et Foyer RURAL
Renseignements et Réservations:
04 94 85 00 35 ou 04 94 76 58 15



Espoirs de Coronthie

Programme complet sur www.bagiliba.com
ou au 04.94.84.14.86.



Paroles associatives

A propos de Fontsante...

Laurent Hecht, Les Adrets

Comme vous avez raison... Mes premiers séjours dans cette belle région remontent à 1973... Et comme vous, j'ai pu suivre la transformation de ces paysages au fil des années, d'autant plus que j'y habite définitivement depuis 21 ans. Quelle tristesse!

Et comme vous le signalez, de mauvais plaisantins fourbissent, en douce, leurs armes pour créer un site de traitement de déchets divers sur Fontsante, juste en-dessous de chez moi, ce qui va dénaturer complètement cet endroit, polluer de manière visible et olfactive l'environnement et ses habitants et faire prendre des risques majeurs à la qualité de l'eau du Lac de St Cassien, pourtant réserve d'eau potable des Estérets du Lac, de Cannes, Mandelieu, Fréjus, St Raphaël et d'autres consommateurs de l'eau puisée dans le lac. Nous avons créé un collectif d'associations destiné à combattre ce troisième projet de M. Cavallier, maire de Callian (évidemment, lui n'est pas dérangé, ni ses électeurs, puisque très loin du site), les deux premiers ayant avortés grâce à la mobilisation des habitants de tout le canton et à l'intelligence d'un commissaire enquêteur qui, au vu des informations concernant l'hydrologie et la géologie de l'endroit par rapport au lac, avait émis un avis défavorable. Il est certain qu'à ce jour et depuis les dernières tentatives, rien à ces deux niveaux, n'a changé! Très prochainement, nous allons démarrer nos actions, à de multiples niveaux et nous appelons tous les habitants du canton de Fayence à nous rejoindre. Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez m'envoyer un courriel à l'adresse suivante:

fontsante2010@hotmail.fr



La réunion du C.I.C sur l'Agriculture: Claude Allongue, Fayence un bel exemple de démocratie.

Plus de 2000 signatures pour la pétition pour la sauvegarde des terres agricoles, des intervenants riches d'expériences personnelles, un débat très ouvert avec les 150 présents, la réunion organisée par le Comité d'Initiatives Citoyennes a permis de mieux saisir les enjeux des terres agricoles pour l'avenir du canton de Fayence.

Un coup de chapeau à Camille Bouge, maire de Tourettes, seul élu du canton présent, très sensible au problème de l'agriculture et dont les initiatives (repas bio à la cantine et jardin à l'école) sont à souligner, (*Monieur Cavalier s'était excusé de son absence pris par d'autres obligations*). Mr Bouge nous a informé que dans le cadre du SCOT, seules les terres agricoles situées au nord de la D 562 seraient préservées. Plus inquiétant encore, il n'existe pas de commission « agriculture » au sein de la communauté de communes du canton.

Au cours du débat, la demande de sauvegarder les terres fertiles (voir de les rendre inaliénables) et de pouvoir offrir à de jeunes agriculteurs la possibilité de s'installer a aussi révélé la nécessité de créer une formation spécifique, adaptée à la culture méditerranéenne, à dominante « bio » et permettant une vente de proximité. A quand un lycée spécialisé avec internat sur le canton, orienté sur l'écologie, l'agriculture, l'environnement et le tourisme ?

Enfin, André Aschièri, vice-président du conseil régional, après nous avoir fait saliver en décrivant les réalisations de la mairie de Mouans-Sartoux, a clôturé la réunion en précisant que le nouveau découpage préfectoral des départements, sans aucune concertation, représentait la mort des communes de l'arrière-pays et **un déni de démocratie.**



Retour sur numéros précédents

Au sujet de l'éléphant rose (NJ 8)

La rédaction

L'éléphant s'est dégonflé...



Vous vous souvenez, ses apparitions dans la jungle de la plaine ont fait réagir les autochtones.

Gros et fier, il se dressait au dessus de la piste RD 562 telle une bulle de chewing-gum prête à éclater.

Envolé ou plutôt dégonflé, le pachyderme a disparu.

A-t-il rejoint son cimetière ou s'est-il enfuit vers d'autres airs lointains ? Personne n'en sait rien.

Défense d'y voir là un signe du destin ! Son départ n'est certainement pas le fruit du hasard.

Au sujet des terres agricoles de Callian (NJ 8)

La rédaction

Le vendredi 27 mai 2011, s'est tenue, à l'Espace Bourgain, une réunion publique organisée par la Mairie de Callian afin de présenter aux habitants le projet du PLU de la commune.

Concernant le maintien des terres agricoles, sujet important pour nombre de callianais, il était annoncé lors de cette rencontre : une mise à disposition de terrains agricoles municipaux, pour des agriculteurs, à des loyers très raisonnables.

Après renseignements pris auprès du service urbanisme de la commune de Callian, nous avons appris qu'un **seul terrain communal** serait mis à disposition d'agriculteurs, celui du Haut serminier, terrain connu des habitants comme étant totalement incultivable parce que en pente, pierreux, et sur lequel « rien n'a jamais pu pousser », disent les anciens.

Les autres terres agricoles sont des terres appartenant à des particuliers de la commune, soient restant avec leur destination agricole, soient devenant agricoles et ayant peu de chance d'être louées à des agriculteurs en raison des contraintes administratives liées aux baux ruraux qui effrayent les propriétaires et qui de ce fait ne peuvent s'y résoudre.

Conclusion : soit nous n'avons rien compris à la présentation de ce point terres agricoles dans le nouveau PLU, soit nous avons trop bien compris !



Au sujet des inondations aux Estérets (NJ 8)

La rédaction



En septembre de l'année passée, de graves inondations avaient fortement meurtri le quartier des Estérets du lac à Montauroux, faisant de très gros dégâts. Depuis de l'eau a coulé sous les ponts (si on peut dire!). Des travaux ont été engagés pour détourner le passage de l'eau: muret canalisant les torrents, nettoyage des vallons et des buses...

Certains sur place pensent que cela pourrait être insuffisant en cas de catastrophe, que les commerces ont été plus ou moins protégés mais que le problème a plutôt été déplacé que réglé.

A vrai dire, les experts dans le domaines sont assez rares (et même ceux-là se sont trompés dans le passé, voir Draguignan!).

Ce qui est sur, c'est que des travaux ont été faits, l'avenir nous

dira s'ils ont répondu aux risques graves que connaît ce quartier lors de fortes pluies.



Paroles associatives

Propositions du collectif des Gilets jaunes de Montauroux : des réponses pragmatiques à la problématique de la sécurité routière sur la commune ...

(Gaëtan de Saint Luc* Juillet 2011).

Partageant le même constat sur la dangerosité des routes, des habitants de la commune de Montauroux se sont regroupés durant l'automne 2010 pour créer un collectif structuré en association. Cette mobilisation n'est pas nouvelle, de nombreuses pétitions avaient été déposées notamment en mairie dès 1990.

Après 20 ans, la volonté est toujours aussi forte. Le collectif veut maintenant être entendu par les décideurs locaux et obtenir enfin des résultats tangibles.

Très vite, des gilets jaunes apparaissent donc ici et là sur les façades. Le mécontentement est visible et compris de tous. Nombreux ici sont ceux qui désirent une amélioration de la qualité de vie, en partageant notamment la route autrement avec enfants, adultes et personnes à mobilité réduite.

La première démarche du collectif a été d'établir un questionnaire pour interroger les habitants sur la sécurité routière. Les réponses des mois de février et mars ont été analysées pour permettre l'élaboration de propositions pragmatiques au regard de l'urgence de la situation.

L'ensemble des personnes interrogées considère qu'il y a une véritable problématique quant à la sécurité routière sur Montauroux. Les routes sont particulièrement dangereuses du fait des conditions de circulation rendues délicates à cause du non respect de la signalisation de la chaussée elle-même mais surtout de la vitesse. Alors, comment peut-on améliorer le vivre ensemble entre piétons, cyclistes, automobilistes... ? Comment adopter une démarche citoyenne face à une situation d'urgence ?

En mai, des propositions concrètes ont été adressées notamment au Maire de Montauroux, au Conseiller Général et à la sous-préfète de Draguignan. Ce dossier est accessible à tous, il suffit d'adresser une demande au collectif par mail : lesgiletsjaunesdemontauroux@laposte.net

En résumé, les axes forts des propositions sont :

- la mise en place d'un sens unique entre le rond point de la Colle noire, le chemin de Chambarrot et ce, jusqu'à l'intersection de la RD 562,
- l'aménagement de l'ancienne voie ferrée (parallèle à la RD 562) pour permettre aux piétons, cyclistes et autres usagers de circuler en toute sécurité ,
- mettre des panneaux pédagogiques, des bandes rugueuses dans le village pour inciter les usagers de la route à respecter la vitesse de 30 km/h,
- aménager des espaces pour les piétons et cyclistes dans le village,
- aménager des arrêts de bus sécurisés (dont au moins cinq sont extrêmement dangereux).

Une rencontre le 28 juin entre les membres du conseil d'administration du collectif et M. Bottero a donné lieu à de vifs échanges. Mais soyons positifs – toujours – et tenace. Le dialogue dépassionné et technique avec les professionnels de la sécurité routière (gendarmerie et police municipale) et le Conseiller général du canton est encourageant pour notre action citoyenne.

Maintenant les décideurs politiques doivent assumer clairement leurs responsabilités sans attendre les prochaines élections. Seuls, les citoyens ont peu de moyens pour exprimer leur mécontentement et obtenir des solutions concrètes à leurs difficultés mais... rassemblés, le poids de leur expression est différent.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, nous sollicitons les pouvoirs publics (Etat, Conseil Général et Commune) à nous réunir pour instaurer une démarche active de concertation et agir concrètement. Ce sera le gage d'une réussite partagée.

(* Président du collectif des Gilets Jaunes de Montauroux)



Paroles associatives

NON, à l'incinérateur de Grasse

Nous serons tous concernés par ses émanations toxiques qui ne manqueront pas d'être entraînées par des vents dominants et seront dispersées dans l'atmosphère sur un rayon de 20 Km .



A l'heure où l'on nous parle d'environnement, de réchauffement climatique, ou l'on enseigne à nos enfants à trier et à respecter leur terre, est-il raisonnable de trouver des solutions archaïques pour traiter nos déchets ? A l'heure où l'on nous parle de la fin de certaines matières premières essentielles, de la prochaine pénurie de métaux rares, pourquoi tout brûler et ne pas recycler ?

Nous ne le savons pas mais nous savons que des solutions existent ! **Trier ses déchets, des plus lourds aux plus légers, les recycler pour réutiliser la matière, arrêter le surembal-**

lage, essayer de donner avant de jeter, faire du compostage dans la mesure du possible ...

Mais pour tout ça, il faut donner au citoyen les moyens pour le faire ... Beaucoup de communes s'y mettent, il faudrait juste un petit coup de pouce, pas si onéreux que ça, pour que toutes ces mesures mises en place soient encore plus efficaces et plus accessibles pour chaque personne ...

C'est pour cela que nous ne voulons pas d'un incinérateur sur la commune de Grasse, Alpes-Maritimes, car nous pouvons et nous voulons faire autrement. Cette pollution supplémentaire n'est pas acceptable pour nous-mêmes et nos enfants et surtout tellement "vieillotte", 2012 arrive et nous devons aller de l'avant.

Et enfin, la construction d'un incinérateur et le traitement de nos déchets par ce moyen est une solution onéreuse, vu les temps de crise que nous vivons, comment peut-on penser à dépenser les deniers que l'état n'a plus ?

Conclusion: Non à l'incinérateur ! Pensons à nos enfants. Oui à des solutions écologiques et durables ! Toutes les communes du département sont concernées, le plan départemental des déchets prévu n'est pas en adéquation avec des solutions écologiques et ne prépare pas notre département à une protection de notre environnement pour les générations futures.

SIGNEZ la pétition sur:

<http://www.grasse-sans-incinerateur.fr>

CONTACTEZ-NOUS a

non.incinerateur.grasse@gmail.com

ou assoc.plr@gmail.com



L'association « Protégeons les Roumigières ».